

Maison du Tourisme du Pays de Charleroi

L'ASBL "Maison du Tourisme du Pays de Charleroi", créée le 12 juin 2003, regroupe 9 villes et communes limitrophes : [Charleroi](#) , [Aiseau-Presles](#) , [Châtelet](#) , [Courcelles](#) , [Gerpennes](#) , [Far](#)

,
[Fleurus](#)

,
[Les Bons Villers](#)

et

[Pont-à-Celles](#)

La Maison du Tourisme est installée sur la place Charles II, n° 20 à 6000 Charleroi. L'immeuble qui appartient à la Ville de Charleroi abrite également l'Office du Tourisme de Charleroi (service communal).

La mission essentielle de la Maison du Tourisme consiste d'une part, à assurer l'accueil et l'information permanents des touristes sur le territoire des communes associées, et d'autre part, à soutenir les activités touristiques à ce ressort.

La Maison du Tourisme encourage le partenariat public et privé, notamment avec le secteur HoReCa. Son objectif est le développement du **tourisme urbain et culturel**, de préférence le tourisme de séjour dont le public cible est la clientèle étrangère arrivant à l'aéroport de Charleroi et celle logeant aux Lacs de l'Eau d'Heure ou dans les gîtes du sud de Charleroi.

Le tourisme d'affaires représente également un volet important de l'offre touristique.

La Maison du Tourisme sensibilise les décideurs à inclure la dimension touristique dans les réflexions en matière d'aménagement du territoire et des sites. La valorisation du patrimoine matériel et immatériel reste l'une des priorités du développement touristique. La réussite du tourisme urbain dépendra également par la réussite de la rénovation du centre-ville.

Informations supplémentaires